



Achat de voitures chez un concessionnaire

Par **alyia**, le **05/10/2010** à **12:04**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule, chez un concessionnaire en date du 02 Juillet 2010.

Un Renault Espace 3 de 37138 km pour 10000€.

Celui ci était garantie 3 mois.

Durant ces 3 mois, nous avons dû ramener le véhicule 3 fois, dont une fois pour un problème de compteur qui nous affichait 10000 km en moins, soit 29000km sachant que nous avons roulé entre temps.

Aujourd'hui, nous avons appelé le Service Relation Clientèle de Renault, pour essayer d'avoir un historique du véhicule, non fournit par le concessionnaire. Celui ci nous informe qu'en 2005, soit il y a 5 ans, le véhicule avait déjà 55000 km à son effectif, alors qu'on nous l'a vendu pour 37138km.

Nous avons aussitôt contacté le concessionnaire qui nie toutes informations à ce sujet et se dit pas au courant de tout ça.

Comment peut on faire ? Pouvons nous nous retourner contre le concessionnaire, sachant qu'ils nient tout en bloc, et que nous n'avons aucune preuve écrite de ce qui a été dit par téléphone par le Service Relation Clientèle.

Nous avons enregistré une communication téléphonique du SRC nous disant les interventions faites sur ce véhicule que le concessionnaire nie aussi.

Merci pour votre réponse.

Cdt

Par **mimi493**, le **05/10/2010** à **16:43**

L'enregistrement n'a aucune valeur, mais en plus, simplement le faire est un délit.

Vue la situation, vous devez passer à l'étape suivante : LRAR

Vous relatez avec concision, sans bla bla les problèmes. Vous demandez (quoi ?) et qu'à défaut d'arrangement amiable, vous ferez intervenir la justice avec expertise du véhicule.